

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

LESPEDESIA PA BUvable

2. Composition qualitative et quantitative

Un ml contient :

Substance(s) active(s) :
Lespedeza capitata 0,1 ml
(teinture de)

Excipient(s) :
Parahydroxybenzoate de méthyle (E218) 1,0 mg
Parahydroxybenzoate de propyle (E216) 0,5 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Solution buvable.

4. Informations cliniques

4.1. Espèces cibles

Chiens et chats.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les chiens et chats :
- Stimulation de la fonction rénale lors de syndromes hyperazotémiques.

4.3. Contre-indications

Aucune.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

4.5. Précautions particulières d'emploi

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Aucune.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Aucune.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Aucun connu.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité de la spécialité n'a pas été établie en cas de gravidité et de lactation. L'utilisation du produit en cas de gravidité devra faire l'objet d'une évaluation du rapport bénéfice/risque par le vétérinaire.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

4.9. Posologie et voie d'administration

Voie orale.

Chez le chien et le chat :

0,1 ml de teinture de lespedeza capitata par kg de poids corporel toutes les 12 heures, soit 1 ml de solution buvable pour 1 kg matin et soir selon le tableau suivant :

Taille de l'animal	Nombre de cuillères à café* (cc) / prise -2 prises quotidiennes
Chiens de très petite taille ($\frac{1}{2}$	
Chiens de petite taille et chats	1
Chiens de taille moyenne	2
Chiens de grande taille	3
Chiens de très grande taille (>35 kg)	4

*1 cuillerée à café = 5 ml.

La durée moyenne du traitement est de 5 jours. Celui-ci peut être prolongé ou administré sous forme de cures en cas d'affections sévères.

Remarque : ce médicament peut être utilisé comme traitement de fond pour des animaux âgés, fragilisés, souffrant d'une altération des fonctions d'excrétion.

Il est alors utilisé sous forme de cures de 10 à 15 jours, renouvelables chaque mois.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Non connu.

4.11. Temps d'attente

Sans objet.

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : diurétique hypoazotémiant.

Code ATC-vet : QC03X.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Le lespedeza capitata doit ses propriétés aux flavones qu'il renferme et notamment au kaempférol. Les actions sont essentiellement diurétiques et hypoazotémiantes par augmentation de la filtration glomérulaire et diminution de la réabsorption d'urée.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Pas de données disponibles.

6. Informations pharmaceutiques

6.1. Liste des excipients

Parahydroxybenzoate de méthyle (E218)

Parahydroxybenzoate de propyle (E216)

Lactose

Saccharine

Eau purifiée

6.2. Incompatibilités majeures

Aucune connue.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans

6.4. Précautions particulières de conservation

Pas de précautions particulières de conservation.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon polyéthylène

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

DOMES PHARMA
3 RUE ANDRE CITROEN
63430 PONT DU CHATEAU
FRANCE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/7547238 4/1992

Boîte de 1 flacon de 125 ml

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

24/07/1992 - 24/07/2012

10. Date de mise à jour du texte

10/03/2023

